

ATTESTATION Assurance complémentaires

J'ai bien pris conscience de la notice d'assurance m'informant des garanties incluses dans le contrat d'assurance et d'adhérer au contrat national proposé par la Fédération Française de Voile, notice aussi disponible sur le site www.ffv.com de la possibilité de souscrire des assurances complémentaires auprès de la FFV et des instructions nautiques affichées à l'accueil de la section voile de l'ASPTT Marseille et de les accepter (hormis "Les Moussailons").

ATTESTATION - NATATION

POUR LES MAJEURS

Je soussigné(e) :

atteste mon aptitude à m'immerger et à nager au moins 25 mètres.

POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) :

agissant en qualité de :

atteste que l'enfant :

est capable de s'immerger et de nager au moins 25 mètres, à défaut, je présente un test "savoir nager" de l'Éducation Nationale ou un test d'aisance aquatique dit "ACM"

AUTORISATION DE QUITTER SEUL LE SITE DE PRATIQUE

J'autorise mon enfant à partir de l'ASPTT Marseille section voile, seul à la fin de son cours/activité/entraînement.

Je n'autorise pas mon enfant à partir de l'ASPTT Marseille section voile, seul à la fin de son cours/activité/entraînement.

Date

Signature